

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Séance du 11 février 2026

Le onze février deux mille vingt-six à dix-huit heures, se sont réunis, en salle du Conseil Municipal, les membres du Conseil Municipal de la Commune de MONT (Arance-Gouze-Lendresse).

MAIRIE DE MONT
ARANCE-GOUZE-
LENDRESSE
(Communes fusionnées)

Étaient présents : Mmes, BAZIARD, LOQUET, CAZENAVE, et ETCHART, ainsi que MM. CLAVÉ, CAMGRAND, LAMASOU, LETARGUA, HILLOOU, LAPÊTRE, et SALEFRANQUE

11-02-2026-01

Date de convocation le 06.02.2026
Nombre de conseillers en exercice : 15
Présents : 11
Procurations : 02
Votants : 13

Avaient donné pouvoir : : Mme DAUBAS pouvoir à M CLAVÉ
Mme GUITTONNEAU pouvoir à M LETARGUA

Étaient absents : M LACOSTE-PEDELABORDE
Mme GRAUX

Secrétaire de séance élu : M SALEFRANQUE

OBJET : ELECTION DU SECRETAIRE DE SEANCE

Monsieur le Maire expose à l'assemblée qu'il convient, en vertu de l'article L.2121-15 al. 1er du Code général des collectivités territoriales, de nommer un membre du Conseil municipal pour remplir les fonctions de secrétaire.

Monsieur SALEFRANQUE propose de remplir cette fonction.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité,

ACCEPTE de nommer Monsieur SALEFRANQUE comme secrétaire de séance.

Ainsi fait et délibéré à MONT, les jour, mois et an que dessus.

Pour extrait conforme.

Le Maire

Jacques CLAVÉ


M SALEFRANQUE
Secrétaire de séance



Envoyé en préfecture le 24/02/2026

Reçu en préfecture le 24/02/2026

Publié le

ID : 064-216403964-20260224-11_02_2026_01-DE

